BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 60 du 12 août 2022

TEXTE RÉGLEMENTAIRE TEMPORAIRE

Texte 5

CIRCULAIRE

modifiant la circulaire N° 01D22012173/ARM/DGA/DRH/SDGS/OAC du 27 juillet 2022 relative à l'avancement des officiers des corps de l'armement au titre de l'année 2023.

Du 08 août 2022

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT :

Direction des ressources humaines ; sous-direction de la gestion statutaire et de la règlementation.

CIRCULAIRE modifiant la circulaire N° 01D22012173/ARM/DGA/DRH/SDGS/OAC du 27 juillet 2022 relative à l'avancement des officiers des corps de l'armement au titre de l'année 2023.

Du 08 août 2022

NOR A R M A 2 2 0 1 8 4 2 C

| Tayta | 101 | modi | fiá | 10 | ١. |
|---------------------------------|-----|------|-----|-----|----|
| I $\forall X$ I $\forall I$ | 151 | moun | 116 | 15. | ١. |

2 Circulaire N° 01D22012173/ARM/DGA/DRH/SDGS/OAC du 27 juillet 2022 relative à l'avancement des officiers des corps de l'armement au titre de l'année 2023.

Référence de publication :

I. La <u>circulaire N° 01D22012173/ARM/DGA/DRH/SDGS/OAC du 27 juillet 2022</u> relative à l'avancement des officiers des corps de l'armement au titre de l'année 2023 est modifiée comme suit :

Au point 3.2. Calendrier des travaux.

Aux 3^{ème} et 4^{ème} alinéas,

Au lieu de :

- réalisation de l'entretien individuel annuel à l'aide de l'outil i-ElA: validation électronique du troisième onglet de la FIE par le notateur en dernier ressort et signature de la FIE par l'officier noté avec transmission à SPAC/SDGPAC/BOCA au plus tard le 31 août 2022;
- réalisation de l'entretien individuel annuel sans l'aide de l'outil i-EIA pour les officiers hors direction et service d'emploi (HDSE), en position de service détaché, etc.: signature de la FIE complète par l'officier noté et transmission à SPAC/SDGPAC/BOCA au plus tard le 31 août 2022.

lire ·

- réalisation de l'entretien individuel annuel à l'aide de l'outil i-EIA: validation électronique du troisième onglet de la FIE par le notateur en dernier ressort et signature de la FIE par l'officier noté avec transmission à CMG d'Arcueil/BGAPM au plus tard le 31 août 2022;
- réalisation de l'entretien individuel annuel sans l'aide de l'outil i-EIA pour les officiers hors direction et service d'emploi (HDSE), en position de service détaché, etc.: signature de la FIE complète par l'officier noté et transmission à CMG d'Arcueil/BGAPM au plus tard le 31 août 2022.

II. La présente circulaire sera publiée au Bulletin officiel des armées.

L'administratrice de l'État hors classe, sous-directrice de la gestion statutaire et de la réglementation,

Stéphanie MARGUET.